

Projet A69 - Toulouse Castres

COMMUNIQUE DE PRESSE du CEA

L'État, la Région Occitanie et le département du Tarn persistent aujourd'hui dans leur volonté d'aller au bout du projet de l'autoroute Toulouse-Castres (A69) dont les premiers travaux destructeurs de milieux naturels ont débuté depuis quelques mois. Une opposition grandissante s'affirme qui réunit population locale et élus locaux, citoyens militants qui vont jusqu'à mettre leur vie en jeu, organisations de défense de l'environnement, et scientifiques par centaines.

Le Comité Écologique Ariégeois rappelle ici qu'il est opposé à ce projet en tant qu'il est :

- Destructeur de milieux naturels dont des alignements d'arbres, des zones agricoles, des zones humides ;
- Inutile puisqu'il est surdimensionné par rapport à la circulation routière existante (moins de 6 000 véhicules /jour) et qu'il existe une route nationale pour laquelle les aménagements à réaliser seraient moins coûteux et moins destructeurs que la construction de l'A69 ;
- Imposé puisqu'il va à l'encontre de l'avis négatif de l'Autorité Environnementale et qu'il fait la sourde oreille aux alertes de plus de 1 500 scientifiques, du GIEC, de l'OFB et des 81 000 signataires de la pétition ;
- Injuste socialement par le montant élevé de son péage et la perte de temps qu'il occasionnera aux utilisateurs de la route nationale obligés désormais de traverser certains villages dont les déviations existantes, payées par le contribuable, seront confisquées par le tracé autoroutier ;
- Démesurément extractiviste de granulats aux conséquences écologique et socio-économique néfastes pour l'environnement : raréfaction et pollution de la ressource en eau, dégradation et pollution des sols, destruction des meilleures terres agricoles, et cela jusqu'en Ariège...

Le Comité Écologique Ariégeois rappelle qu'un projet alternatif de mobilité est porté par le collectif La Voie Est Libre. Nous appelons l'État, la Région Occitanie et le Département du Tarn à revenir à la raison en abandonnant ce projet (mortifère) d'un autre temps, et en ouvrant une concertation à partir du projet alternatif de réaménagement de la Route Départementale.

Le Conseil d'administration du CEA